



**SYNTHÈSE 1**  
**18/05/2009**

Changement  
***climatique*** :  
nouveaux marchés,  
une nouvelle  
économie ?

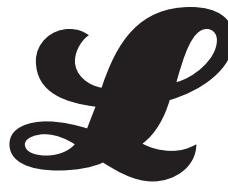
UN NOUVEAU PROGRAMME  
DE L'INSTITUT POUR  
LA VILLE EN MOUVEMENT

Auditions publiques  
d'EXPERTS AMÉRICAINS par  
des SPÉCIALISTES EUROPÉENS

“Changement climatique,  
mobilités urbaines et ***Cleantech***”

POUR CONTRIBUER AUTREMENT AU DÉBAT sur  
les enjeux de la mobilité et de l'énergie  
dans le contexte du changement climatique,

À L'HEURE OÙ LES BILANS IMPUTENT À LA MOBILITÉ  
UN TIERS DES ÉMISSIONS À EFFET DE SERRE.



a première séance du programme a porté sur les nouveaux marchés et la nouvelle économie que ferait naître le changement climatique.

Nous avons souhaité commencer en adoptant un angle d'attaque relativement atypique sur le changement climatique : l'aborder non plus comme une catastrophe annoncée dont il faut se protéger mais comme une opportunité de développement, en traiter non plus comme une obligation évidente de restriction de l'activité économique mais comme l'occasion d'une modification de celle-ci, l'approcher à partir de la vision des villes qui s'interrogent sur leurs dynamiques de développement soumises à ce nouveau paradigme, l'interroger dans ses liens avec les mobilités urbaines et ses effets possibles sur celles-ci. Une interrogation sous forme de provocation : le changement climatique ne transforme-t-il pas finalement la mobilité, d'une activité de consommation en une ressource financière et environnementale puisque la modifier permet de réduire le CO<sub>2</sub> émis et de le transformer en quotas cotés en bourse ? Nous avons tenté d'inverser le regard au moins le temps d'une séance d'audition... histoire de voir.

Pour cette « aventure de l'esprit et de la science », deux spécialistes des questions économiques ont accepté le jeu de l'exploration. Richard Yougman, responsable en Europe de Cleantech Group, en charge du développement du *business* autour des technologies propres et en particulier celles prenant en compte le changement climatique. Son travail quotidien consiste à étudier la scène de la *green economy*, d'organiser des événements qui la valorise, de faciliter les *joint-venture* entre entreprises dans ce domaine, de conseiller les fonds d'investissements. Bref, de générer du *business* grâce à l'environnement et au changement climatique. Peter Meyer, deuxième invité, appartient à une autre catégorie d'économistes. Professeur émérite, il a longtemps travaillé sur l'économie de l'environnement, les incidences des pollutions et les démarches des assureurs face à ces enjeux. Depuis quelques années, il observe le changement qu'opère l'industrie de l'assurance aux États-Unis face au changement climatique. Deux profils et deux personnalités qui offraient la possibilité de croiser des regards différents sur le sens du développement économique à l'heure du changement climatique<sup>1</sup>.

Au lieu d'une opposition claire entre le spécialiste de la finance et l'économiste engagé, nous avons assisté à une convergence sur un point

central : les entreprises Cleantech et les assureurs sont en attente de réglementations nationales, de lois et de textes officiels pour développer leur activité autour ou en lien avec le changement climatique. Si le secteur des Cleantech connaît une croissance à deux chiffres, il demeure marginal dans l'ensemble de l'économie. Les nouveaux standards fédéraux seraient les seuls capables, selon Richard Yougman, de leur donner une place prépondérante. De même, Peter Meyer explique que les entreprises d'assurance aux États-Unis, pourtant mondialisées, demandent que les cadres juridiques fragmentés entre États soient remplacés par une loi fédérale unique. La concurrence entre États expliquerait les difficultés rencontrées pour mettre en place des produits d'assurance traitant du changement climatique.

Les intervenants vont plus loin et convergent sur l'idée d'une attente de signes et d'annonces politiques forts, avant même des lois claires et tangibles. Les agents économiques mesurent les opportunités de développement mais les transforment très partiellement en activités réelles. Les entreprises des Cleantech concluent régulièrement dans leurs prospectives à des possibilités de *business* important. Les industriels de l'assurance multiplient les études pour affirmer que le changement climatique est un nouveau marché. Des exemples de produits d'assurance sont alors imaginés : une assurance en fonction de l'émission de GES du conducteur et du véhicule, une autre pour gérer les risques des entreprises possédant des flottes de véhicules importants, une autre encore pouvant couvrir les chefs d'entreprises qui n'auront pas respecté les objectifs de réduction d'émissions... de leurs employés.

Les lois ne suffisent pas donc. Les discours politiques sont attendus pour les annoncer et leur donner de l'ampleur. Pourquoi les entreprises américaines, souvent rétives à voir leurs activités encadrées par des lois (et des lois fédérales), se tournent-elles ainsi vers les gouvernants pour... les revendiquer ?

L'enjeu est bien une transformation profonde des économies et de l'organisation des agents économiques. Le débat finit par le souligner de différentes manières : le cadre économique et juri-

dique actuel est établi pour la « vieille économie », celle de l'automobile drainant les modèles techniques des années 1930, celle des industries pétrochimiques, celle des fonderies et des exploitations minières lourdes.

Changer ce cadre existant passe selon les invités par une action des politiques ouvrant des brèches et rendant envisageable l'idée que le moteur des économies ne soit plus ces « vieilles industries » mais celles annoncées par les Cleantech ou encore les « assureurs du changement climatique ». L'enjeu est de passer de la marge au leadership de l'économie mondiale.

De ce point de vue, les développeurs de Cleantech apparaissent très offensifs. Ils prônent un changement opéré par l'extérieur de la sphère économique dominante (notamment par son démantèlement au nom de l'intérêt général) consistant à remplacer profondément ses composantes par de nouveaux mécanismes. Les assureurs sont plutôt dans l'exploration attentiste. Ils semblent plus proches d'une transformation de l'intérieur de leur sphère économique. Il n'est pas question de « révolution » mais de changement par extension ou déplacement progressif de leur activité. Ces deux postures et leurs modèles sous-jacents posent quelques questions. Les développeurs de

Cleantech sont clairement tournés vers le modèle *start up* : chercher des fonds et des investisseurs, jouer à la marge pour percer, se centrer sur un produit... N'y a-t-il pas une limite à ce modèle hérité et reproduit de la période des années 1990 et de la nouvelle économie ? Le modèle Google est-il le plus approprié pour les changements d'organisation financière et écono-

mique voulus et attendus ?

La reproduction du modèle économique existant est surprenante chez les assureurs. Ils sont parmi les premières industries directement confrontées à la réalité tangible et immédiate du changement climatique. Ils sont dans l'obligation de couvrir les conséquences de plus en plus larges et lourdes financièrement des inondations, ouragans, sécheresses, etc. Ces incidents se multipliant, ils sont bien les premiers à interpellier les politiques car leurs fonds sont régulièrement mis à mal par cette extension des cataclysmes climatiques. Ils ne semblent plus pouvoir jouer leur rôle comme agent économique tout à fait 3

## Les **Cleantech** ou les « assureurs du changement climatique » peuvent-ils prendre le leadership de l'**économie mondiale** ?

particulier: ils sont les constructeurs des solidarités et/ou des péréquations entre individus, territoires, groupes sociaux, voire sociétés entières. Ils sont ceux qui devraient encourager à une plus grande anticipation et prise en compte du changement climatique et de ses conséquences... au moins pour éviter l'éreintement de leurs finances. À la différence des entreprises Cleantech calées sur le modèle *start up*, les assureurs, compagnies souvent mondialisées, semblent en position pour développer des approches globales et liées au champ politique. Elles ne le font pas... pour l'instant.

En revanche, dans une logique classique d'assureur, elles renvoient un certain nombre de questions sur la connaissance réelle et plus précise du risque « changement climatique ». Pour couvrir ce risque, il faut le connaître, en préciser les chaînes de responsabilité, les modes d'anticipation et/ou de protection. Ces compagnies d'assurance seront-elles les premières alors à mettre en cause la responsabilité des États, des groupes sociaux et des entreprises en tout lieu de la planète pour l'effet de leurs activités sur le changement climatique? Assistera-t-on dans un avenir proche à des recours juridiques d'assureurs américains contre des producteurs d'automobiles est-européens qui augmentent par leur production industrielle les incidents climatiques en Californie et en Floride?

Enfin, une longue discussion a permis de conclure que « la crise actuelle » est d'une part une opportunité

pour remettre en cause les positions des grands opérateurs économiques, et remettre le politique dans une position centrale notamment à travers des programmes d'investissements publics, d'autre part un moment de ralentissement du changement du côté des individus qui seraient moins ouverts aux innovations en particulier à l'adoption de nouvelles technologies.

1. Le temps de cette audition, nous nous sommes autorisés quelques détours dans les sphères d'économistes nous éloignant parfois du champ des mobilités.

**TAOUFIK SOUAMI**